

Rémy Malgouyres  
Le Bourg,  
63160,  
Égliseneuve près Billom,  
tél. : 04 73 68 97 85  
remy@malgouyres.org

À Monsieur le Juge des Référéés  
du Tribunal Administratif de  
Clermont-Ferrand,  
6 cours Sablon,  
CS 90129,  
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Madame, Monsieur le Juge de Référéés,

Je souhaite déposer une requête en référé, au titre de l'article *L521-2* du code de la justice administrative, pour la garantie du droit fondamental à la sécurité des citoyens face à l'administration.

Mon employeur, l'Université Clermont Auvergne, sise au 49 bd François Mitterrand, CS 60032, 63001 Clermont-Ferrand, refuse de répondre depuis plus de 4 ans concernant ma mise en sécurité par la mise en oeuvre de mesures de prévention du harcèlement, suite à mes demandes écrites et répétées pour bénéficier des procédures de prévention, qui sont de droit, pour la prévention du harcèlement moral, qui sont prévues aux articles *L1152-1* à *L1152-6* du code du travail.

Vous trouverez joints mon dernier courrier, signifié par huissier de justice à mon employeur, qui restent à ce jour sans réponse, ainsi qu'un nouveau courrier de mon employeur que menace à nouveau de couper mon salaire.

Vous trouverez également joint un courrier de M. le Procureur Général de la Cour d'Appel de Riom, qui explique qu'il ne peut pas intervenir sur ces questions, qui relèvent uniquement de la compétence administrative.

Restant à votre disposition pour fournir des informations complémentaires, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Juge, l'expression de ma Considération Respectueuse.



Rémy MALGOUYRES  
Professeur à l'Université Clermont Auvergne